

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA VIE ETUDIANTE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 06 JUILLET 2018,

Vu le code de l'Education, art L 718-4 ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la présentation faite devant le CEA du 15/06/2018 ;
Vu l'avis du Conseil d'Administration du CROUS du 25 juin 2018 ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du conseil académique de l'UCA du 26 juin 2018 ;

PRESENTATION DU PROJET

La qualité de vie étudiante en Auvergne est depuis longtemps reconnue au niveau national. Véritable facteur d'attractivité et de réussite, l'Université Clermont Auvergne et Associés (UCAA) et le CROUS Clermont Auvergne ont mené une réflexion pour renforcer cet atout du site et faire de la qualité de vie étudiante une réelle identité auvergnate. C'est dans cette optique qu'un « Schéma directeur de la vie étudiante », plan d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de la promotion sociale pour la période 2018 – 2020 à l'échelle de l'UCAA a été élaboré, en partenariat avec les acteurs locaux de la vie étudiante. Concrètement, ce projet propose des évolutions en matière d'accueil des étudiants avec une attention particulière sur les étudiants internationaux qui sont nombreux sur nos campus, mais également en matière de logement, restauration et bibliothèque pour une meilleure qualité de service. En dehors de leurs études, les étudiants doivent pouvoir avoir accès à une véritable vie de campus, à des activités sportives et culturelles diversifiées et surtout avoir les moyens de s'engager dans les associations qui portent au quotidien de nombreux projets pour les étudiants. Le renforcement de l'offre de soin, le développement d'actions de prévention et la prise en compte des publics spécifiques permettra à chaque étudiant de réaliser ses études dans les meilleures conditions possibles. Pour prendre en compte les besoins spécifiques de tous les territoires, une attention particulière a été portée sur les sites universitaires éloignés de Clermont-Ferrand.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'université Clermont Auvergne ;
Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter le schéma directeur de la vie étudiante 2018-2020 tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 37
Votes : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions: 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA 2018-07-06-07

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

TABLE DES MATIÈRES

Tables des matières	3
Liste des abréviations	4
Introduction	5
Contexte	7
Élaboration et suivi du schéma	8
Le site auvergnat	9
Répartition géographique	12
Personnes contributrices	14
Le projet en 3 axes : récapitulatif	16

AXE 1 : Accueil des étudiants **21**

Thème 1 : Accueil	22
Thème 2 : Logement	24
Thème 3 : Restauration	26
Thème 4 : Transport	28
Thème 5 : Numérique	30
Thème 6 : Bibliothèques	32
Thème 7 : Mobilité internationale	34
Thème 8 : Orientation et lutte contre le décrochage	36

AXE 2 : Vie de campus et engagement étudiants **39**

Thème 9 : Culture	40
Thème 10 : Sport	44
Thème 11 : Lieux de vie	46
Thème 12 : Vie associative	48
Thème 13 : Engagement étudiant	50
Thème 14 : Développement Durable	52
Thème 15 : Entrepreneuriat Etudiant	54

AXE 3 : Prévention, Santé, Handicap et Risques **55**

Thème 16 : Prévention	56
Thème 17 : Soins	58
Thème 18 : Handicap	60
Thème 19 : Lutte contre les discriminations et prise en compte des publics spécifiques	62

INTRODUCTION

« Le schéma directeur de la vie étudiante » ou « projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de la promotion sociale » est un document stratégique déterminant la politique de site en matière de vie étudiante sur l'académie de Clermont-Ferrand. L'élaboration de ce schéma est inscrite dans le contrat de site 2017-2020. Ce travail a été mené de façon collaborative en associant les élus étudiants des sites et les représentants de chaque établissement et service interuniversitaire réunis au sein de la commission Vie Étudiante, Vie de Campus de UCAA.

Pour favoriser la réussite des étudiants, il est indispensable d'améliorer leurs conditions de vie et d'études. En effet, des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante ont montré que la qualité de vie étudiante et les activités extra-universitaires sont de véritables facteurs d'attractivité et de réussites académique et professionnelle.

Travailler sur la vie étudiante, c'est aussi l'occasion de réfléchir avec toute la communauté universitaire autour de certains objectifs : plaisir de travailler, de vivre et de réussir ensemble, dans un respect réciproque, souci d'aller vers le développement durable pour renforcer les liens entre les acteurs de l'enseignements supérieur et la vie de la cité.

La qualité de vie étudiante dans l'académie de Clermont-Ferrand est depuis plusieurs années un atout fort du site, comme peuvent l'attester plusieurs enquêtes et classements. Ce résultat est dû à une implication de tous les acteurs dédiés à la vie étudiante. La structuration du site a permis de renforcer les liens entre les services interuniversitaires qui collaboraient déjà depuis de nombreuses années notamment avec la création du PRES Clermont Université en 2008. La ville de Clermont-Ferrand est historiquement très impliquée dans l'accueil des étudiants, l'ancienne Région Auvergne et plus récemment la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes propose de nombreux dispositifs à destination des étudiants, notamment en matière de mobilité internationale. La diversité et la forte activité du tissu associatif viennent renforcer l'offre à destination des étudiants.

De ce fait, ce document s'appuie sur un socle préexistant ce qui permet d'étendre certains projets portés par des établissements et d'en créer collectivement de nouveaux.

Concrètement, ce projet propose des évolutions en matière d'accueil des étudiants avec une attention particulière en direction des étudiants internationaux qui sont nombreux sur nos campus, mais également en matière de logement, de restauration et des services des bibliothèques pour améliorer la qualité de l'offre. En dehors de leurs études, les étudiants doivent avoir accès à une véritable vie de campus, à des activités sportives et culturelles diversifiées et surtout avoir les moyens de s'engager

dans les associations qui portent au quotidien de nombreux projets pour les étudiants. Le renforcement de l'offre de soin, le développement d'actions de prévention et la prise en compte de la diversité des publics permettra à chaque étudiant de réaliser ses études dans les meilleures conditions possibles. Pour répondre aux besoins spécifiques de tous les territoires, une attention toute particulière sera portée sur les sites universitaires éloignés de Clermont-Ferrand. Le renforcement des relations entre les établissements du secondaire et du supérieur sera également mis en avant pour préparer au mieux les lycéens dans leurs poursuites d'études.

La population cible de ce schéma est l'ensemble des étudiants post-baccalauréat de l'académie. Bien que la majorité des actions concernent les établissements membres de l'UCAA, la volonté est que ces actions touchent tous les étudiants qu'ils soient à l'Université, dans les écoles (d'ingénieur, d'architecture, d'art, de commerce, paramédicales et sociales...) et également dans les établissements secondaires (CPGE, BTS...).

Pour résumer, l'objectif premier de ce schéma est d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants en Auvergne. Mais ce schéma aura aussi vocation à :

- **augmenter la réussite des étudiants**
- **renforcer l'accès aux services de vie étudiante pour tous les étudiants et sur tous les territoires**
- **renforcer le lien entre vie universitaire et vie de la cité**

Les établissements de l'Université Clermont Auvergne et Associés, en partenariat avec les acteurs concernés (collectivités publiques, rectorat, associations...), s'engagent pleinement dans cette dynamique collective visant à faire de la qualité de vie de nos étudiants un axe prioritaire de la politique de site.

CONTEXTE

Ces dernières années, la structuration du paysage de l'enseignement supérieur en Auvergne a fortement évolué. Suite à la loi du 22 Juillet 2013, le regroupement d'établissements choisi par le site auvergnat a pris la forme d'une association, l'Université Clermont Auvergne et Associés, décret 2015-529 du 12 mai 2015. Cette association regroupait 2 Universités, 2 écoles d'ingénieurs et l'école supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

Le 1^{er} Janvier 2016, l'école SIGMA Clermont est créée suite à la fusion de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand (ENSCCF) et de l'Institut Français de Mécanique Avancée (IFMA).

Le 1^{er} Janvier 2017, l'Université Clermont Auvergne est créée suite à la fusion de l'Université d'Auvergne – Clermont 1 et de l'Université Blaise-Pascal – Clermont 2.

Des conventions de coopération ont été mises en place avec le CROUS Clermont Auvergne, VetAgroSup, l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM), l'École Supérieure de Commerce (ESC) et les organismes de recherche.

En application de l'article L 718-4 du code de l'éducation, l'Université Clermont Auvergne et Associés a piloté, en partenariat avec le CROUS Clermont Auvergne, l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante en Auvergne.

Ce document s'inspire et décline plusieurs stratégies et rapports nationaux et locaux concernant l'enseignement supérieur et la vie étudiante :

- **La Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur** – Septembre 2015
- **Le Plan National de Vie Étudiante** – Octobre 2015
- **L'accord cadre CPU-CNOUS** – Mai 2016
- **Le Contrat Plan État-Région Auvergne** – 2015/2020
- **Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur Recherche et Innovation de la Région Auvergne Rhône-Alpes** - Février 2017
- **Les différents audits réalisés par certains établissements** au 1^{er} semestre 2018
(Ex : Schéma directeur de la restauration du CROUS)

Le schéma s'est également inspiré des travaux menés dans le cadre du programme Campus Auvergne de l'I-Site CAP20-25 dont le site Auvergnat a été lauréat en Février 2017. Le projet CAP20-25 ou *Clermont Auvergne Project 20-25* vise à faire émerger une université à forte visibilité internationale avec notamment 4 axes scientifiques majeurs. Le projet vise également, en partenariat avec les collectivités publiques et les acteurs socio-économiques, à renforcer l'attractivité du territoire. C'est dans cette optique que s'inscrit le programme transversal Campus-Auvergne qui vise à développer le sentiment d'appartenance des étudiants et renforcer la place des étudiants comme citoyens d'aujourd'hui et de demain au sein de notre territoire.

ÉLABORATION ET SUIVI DU SCHÉMA

L'élaboration de ce schéma directeur s'est déroulée en deux phases, au 1^{er} semestre 2016 puis au 1^{er} semestre 2018. Ce travail a été conduit par Guillaume OURTIES, vice-président en charge de la vie étudiante de l'UCA, et coordonné par la Commission Vie Étudiante de l'UCAA, présidé par Jean-Jacques GENEPIER, Directeur Général du CROUS Clermont Auvergne. Emma-Laure GROS a été recrutée en tant que stagiaire, de Mars à Juin 2018, par le CROUS pour accompagner la finalisation de ce document. Une phase de diagnostic a été menée au 1^{er} semestre 2016 auprès des services de vie étudiante, des membres de l'Université Clermont Auvergne et Associés et du CROUS. Après un dialogue avec le Ministère sur le diagnostic et le projet d'élaboration du schéma, une première phase de concertation a permis de consulter les principaux acteurs de l'enseignement supérieur sur leurs propositions d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de la promotion sociale. En raison de la création de l'Université Clermont Auvergne et de la candidature pour l'obtention du label I-Site, ces concertations ont été suspendues en 2017. Une nouvelle phase d'audition a eu lieu au 1^{er} semestre 2018 pour finaliser les propositions (Liste des personnes et structures rencontrées en annexe).

La commission Vie Étudiante de l'UCAA sera chargée de suivre la mise en place des propositions faites dans le schéma par les acteurs concernés. Elle devra produire un bilan à mi-parcours, ainsi qu'un bilan à la fin de contrat, sur la base des indicateurs proposés dans le document. Le bilan final pourra s'appuyer sur une enquête réalisée auprès des étudiants auvergnats. L'objectif est également de mener une réflexion sur la mise en place d'un Observatoire de la Vie étudiante en Auvergne pour le prochain contrat.

Le financement des actions n'a pas été traité en détail étant donné qu'en fonction de la nature du projet, différents types de financements peuvent intervenir :

- Par les établissements
- Par les collectivités publiques
- Par le programme Campus Auvergne de CAP 20-25
- Par la nouvelle Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

LE SITE AUVERGNAT

L'académie de Clermont-Ferrand est située au centre de la France en Région Auvergne Rhône-Alpes et s'étend sur quatre départements (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme), ce qui représente 5% du territoire métropolitain (26 000 km²) et 2,1% de la population nationale (1,36 million d'habitants). Une grande partie du territoire est classée en Zone de Revitalisation Rurale. La métropole de Clermont-Ferrand est la seule dans l'ancien périmètre de la Région Auvergne et regroupe plus de 600 000 habitants dont plus de 35 000 étudiants. Aurillac, Le Puy en Velay, Montluçon, Moulins et Vichy représentent les autres sites universitaires et rassemblent moins de 1600 étudiants chacun. Bien que la hausse soit inférieure à la moyenne nationale, le nombre d'étudiants en Auvergne ne cesse d'augmenter depuis 2010.

Voici une présentation des établissements d'enseignement membres et partenaires de l'Université Clermont Auvergne et Associés (hors EPST) :



L'Université Clermont Auvergne, créée au 1er Janvier 2017 de la fusion de l'Université d'Auvergne (Clermont 1) et de l'Université Blaise Pascal (Clermont 2), est une université pluridisciplinaire. Son siège est à Clermont-Ferrand. Elle est également présente dans 5 autres villes de l'académie. La structuration de ses 20 composantes est organisée au sein de 5 collegiums. Chaque année, 35 000 étudiants, dont plus de 4000 internationaux, se répartissent dans plus de 170 formations.

S'appuyant sur tous les domaines du savoir, l'Université Clermont Auvergne entend mener une politique innovante en termes de formation initiale et continue, de recherche, d'insertion professionnelle de ses étudiants tout en jouant un rôle majeur au cœur de la cité et sur la scène internationale.



SIGMA Clermont s'est construite sur des fondations solides, basées sur le patrimoine de l'ENSCCF (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand) et de l'IFMA (Institut Français de Mécanique Avancée). Elle forme des ingénieurs experts en mécanique avancée et en chimie afin de travailler dans un environnement multiculturel, à travers des programmes adaptés à un contexte

socio-économique en constante évolution.

Enfin, elle promeut la transdisciplinarité en misant sur la synergie de ses compétences au sein de chacune de ses missions : formation, recherche & transfert, international, ou encore diffusion de la culture scientifique et industrielle. SIGMA Clermont est une école associée à l'Institut Mines-Télécom et également membre de la Fédération Gay-Lussac.



L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF)

a été fondée en 1970 sous la forme d'une unité pédagogique autonome. D'abord installée dans l'ancienne Halle aux Grains de Clermont, elle a occupé ensuite l'ancien bâtiment de l'école de chimie de 1980 à 2015. L'ENSACF est l'une des vingt écoles d'architecture françaises dépendant du ministère de la Culture. En septembre 2015, l'École s'installe sur son site actuel au nord de la ville, dans l'ancien hôpital-sanatorium Sabourin. Le bâtiment a été entièrement transformé et adapté à ses nouvelles fonctions.

Elle accueille chaque année environ 600 étudiants et forme au projet d'édifice, au projet urbain, à l'aménagement des territoires, à la recherche et à la programmation grâce au diplôme d'Etat d'architecte et aux diplômes complémentaires.



VetAgroSup est une grande école d'Ingénieur, membre de la Conférence des Grandes Ecoles, dont la formation est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur. Elle propose des formations personnalisées reposant sur une pédagogie innovante, dans le but de devenir un ingénieur opérationnel, aux larges compétences en sciences agronomiques.

VetAgro Sup

Elle permet, grâce aux coopérations avec les enseignants-chercheurs des universités (UCAA et Université de Lyon), l'INRA et l'IRSTEA de bénéficier d'une pratique à la fois fondamentales mais aussi de recherche et de terrain. Sa particularité réside dans la complémentarité des cursus ingénieur – docteur vétérinaires et inspecteur de la santé publique vétérinaire.



ECOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole

propose une formation généraliste des arts visuels (dessin, peinture, impression, volume, installation, photographie, vidéo, cinéma, pratiques numériques, art contemporain, histoire de l'art, philosophie, littérature...) et délivre deux diplômes d'Etat : le DNA (grade licence) et DNSEP (grade

master).

Implantée au cœur du quartier Kessler-Rabanesse, l'école offre aux étudiants un cadre propice aux apprentissages, aux expérimentations et au développement de leur pratique artistique. Ils bénéficient d'ateliers partagés, de matériels de qualité professionnelle dont un FabLab et de nombreuses opportunités.



Le Groupe ESC Clermont, fondé en 1919 et accrédité AACSB depuis 2005, est une Grande Ecole de Management de la Conférence des Grandes Ecoles, s'appuyant sur un corps professoral permanent, près de 12 000 diplômés dans le monde et un incubateur intramuros depuis 2014. L'ensemble de ses programmes, de ses doubles-diplômes et de ses filières d'excellence sont conçus et co-construits avec ses partenaires entreprises, écoles et universités internationales avec pour objectif l'insertion professionnelle au meilleur niveau.

Son programme Bachelor résolument orienté vers l'international vient d'obtenir, pour 5 ans, le renouvellement de son visa par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, et son programme Master Grande Ecole est visé et gradé. Le Groupe ESC Clermont dispose par ailleurs d'une offre Formation

Continue riche et capitalisable, pouvant mener aux mêmes diplômes que la formation initiale. Son ancrage territorial cultivé dès sa création et les liens privilégiés développés avec les principaux acteurs académiques et économiques de la région font aujourd'hui du Groupe ESC Clermont un élément à part entière de l'écosystème local, aux retombées économiques tangibles.



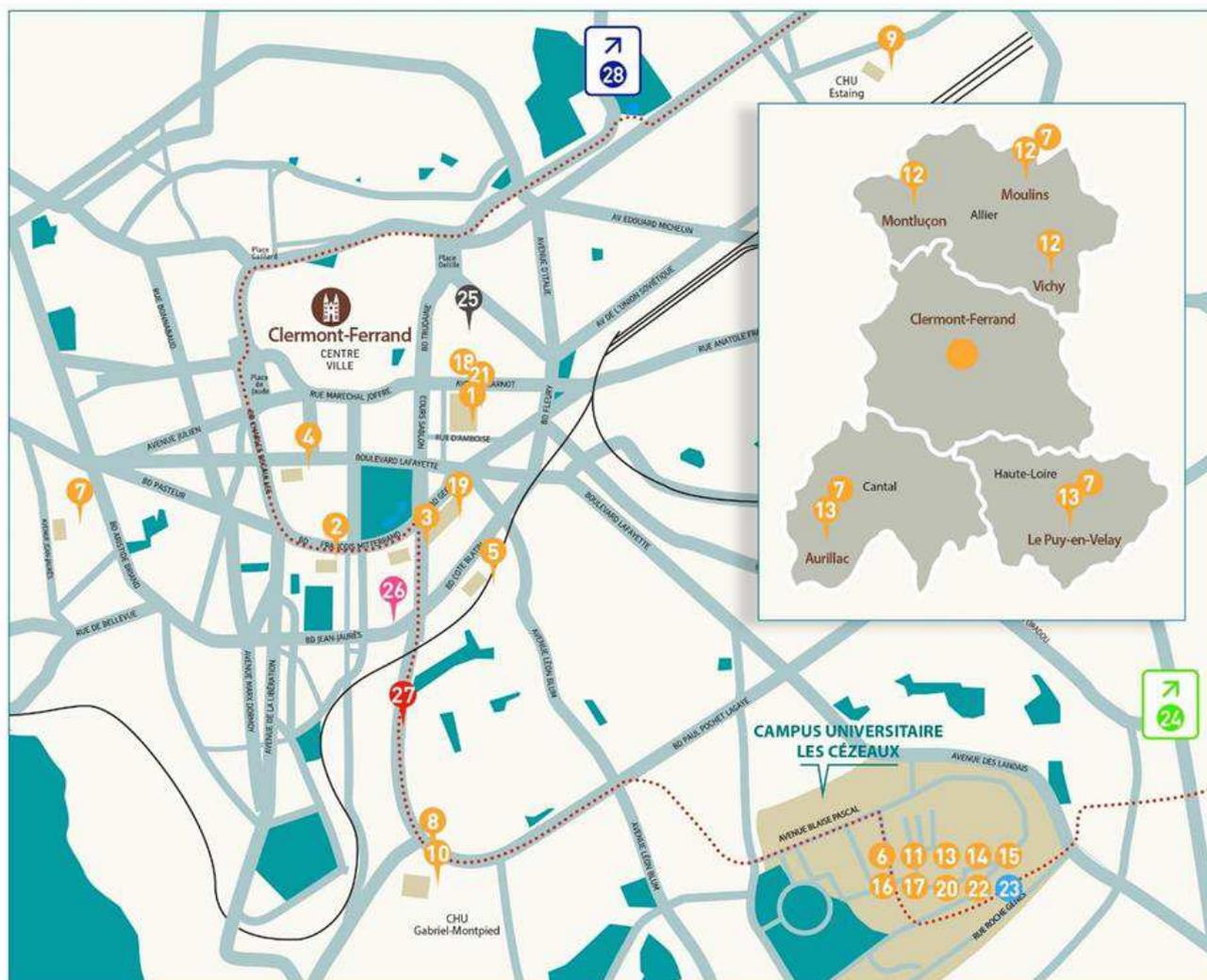
Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Clermont Auvergne

est l'opérateur public dédié à la Vie Etudiante, il contribue à la mise en place de bonnes conditions de Vie et d'Accueil des étudiants. Ces bonnes conditions matérielles contribuent à la réussite des étudiants dans leur cursus.

Ainsi le CROUS, acteur principal du logement social étudiant, propose 4 050 lits à la location chaque année. Un des enjeux majeurs de l'établissement est d'ailleurs de réhabiliter l'ensemble de son parc à l'horizon 2021. Pour atteindre cet objectif, le CROUS est soutenu financièrement par l'Etat, le CNOUS, Clermont Métropole et la Région AURA via le FEDER. Le CROUS restaure également les étudiants à tarifs social, 1.3 millions de repas sont ainsi servis chaque année dans 25 points de restauration, au plus près des lieux d'enseignement, dans les restaurants universitaires, cafétérias et kiosques. Un schéma directeur de la restauration du CROUS permettra d'envisager l'avenir et d'accompagner les nouveaux modes de restauration souhaités par les étudiants. Le CROUS est également le service instructeur du dossier social étudiant au profit de l'Etat, 22 000 dossiers par an pour 16 000 boursiers, et un service social qui gère l'aide sociale ponctuelle ou annuelle.

Acteur incontournable de la vie culturelle étudiante du site avec ses trois salles de spectacles, ses lieux d'exposition, son bar musical, le CROUS travaille en étroite partenariat avec les acteurs culturels du site.

L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE & ASSOCIÉS: RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



- | | | |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 Centre des Langues et du Multimedia | 14 Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand | 25 École Supérieure de Commerce |
| 2 5 École d'Économie | 15 Polytech Clermont-Ferrand | 26 École Supérieure d'Art de Clermont Métropole |
| 3 5 École de Droit | 16 UFR Biologie | 27 CROUS |
| 4 5 École Universitaire de Management | 17 UFR Chimie | 28 École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (85, rue du D ^r Bousquet) |
| 6 École Universitaire de Physique et d'Ingénierie | 18 UFR Langues, Cultures et Communication | |
| 7 ESPE | 19 UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines | |
| 8 Faculté de Médecine | 20 UFR Mathématiques | |
| 9 Faculté d'Odontologie | 21 UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation | |
| 10 Faculté de Pharmacie | 22 UFR STAPS | |
| 11 Institut d'Informatique | 23 SIGMA | |
| 12 IUT d'Allier (Montluçon, Moulins, Vichy) | 24 VetAgro-Sup (Lempdes) | |
| 13 IUT de Clermont-Ferrand (Clermont-Ferrand, Aurillac, Le-Puy) | | |

Établissement	Nombre d'étudiants (*)
Université Clermont Auvergne	34 270
ESC Clermont	930
Sigma Clermont	950
École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand	550
Campus agronomique de VetAgro Sup	340
École Supérieure d'Art de Clermont Métropole	190

Sites géographiques	
Clermont-Ferrand (UCAA)	32 800
Le Puy-en-Velay	780
Moulins	590
Vichy	810
Aurillac	840
Montluçon	1 060

Composante	Ville
Ecole d'Economie	Clermont-Ferrand
Ecole de Droit	Clermont-Ferrand
Ecole Universitaire de Management	Clermont-Ferrand
Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie	Clermont-Ferrand
ESPE	Clermont-Ferrand
Faculté de Médecine	Clermont-Ferrand
Faculté de Chirurgie Dentaire	Clermont-Ferrand
Faculté de Pharmacie	Clermont-Ferrand
Institut d'Informatique	Clermont-Ferrand
IUT	Clermont-Ferrand
Observatoire de Physique du Globe	Clermont-Ferrand
Polytech	Clermont-Ferrand
UFR Biologie	Clermont-Ferrand
UFR Chimie	Clermont-Ferrand
UFR Langues, Cultures et Communication	Clermont-Ferrand
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Clermont-Ferrand
UFR de Mathématiques	Clermont-Ferrand
UFR Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Education	Clermont-Ferrand
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Clermont-Ferrand
IUT D'allier	Montluçon
IUT d'Allier	Vichy
IUT d'Allier	Moulins
ESPE	Moulins
IUT	Le Puy-en-Velay
ESPE	Le Puy-en-Velay
IUT	Aurillac
ESPE	Aurillac

Type de formation	Nombre d'étudiants (*)
DUT	2 730
Licence	13 310
Licence Professionnelle	1 330
Master	5 530
Doctorat	1 900
Diplôme de santé	1 970
PACES	1 540
Ingénieur	2 440

(*) Les chiffres ont été arrondis

PERSONNES CONTRIBUTRICES

Adélaïde Albouy-Kissi	Directrice du laboratoire de fabrication numérique Lab'du Pensio
Vincent Aldon	Enseignant et référent sport à Aurillac
Marina Amadon	DESRI, Rectorat
Emilie André	Gestionnaire de site du Puy-en-Velay
Atelier 21	Schéma Directeur de la Restauration
Jérôme Auslender	Adjoint au maire de Clermont-Ferrand en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Aurélié Basile	Responsable Pôle Déficience Visuelle SUH
Amélie Bernaud	Chargée du suivi du schéma directeur handicap - Cellule accompagnement de la direction des ressources humaines
Frédérique Bonnemoy	Vice-Présidente Responsabilité sociétale et environnementale
Fabrice Boyer	Directeur BCU
B&2 Evaluation	Schéma Directeur Energie et Patrimoine
Françoise Caira	Vice-Présidente en charge de l'Innovation Pédagogique et Directrice du Pôle IPPA
Stéphane Calipel	Responsable Programme Campus Auvergne I-site CAP20-25
Megan Carnal	Cellule accompagnement de la direction des ressources humaines
Alain Carpentier	Enseignant chargé de la vie Etudiante VetAgroSup
Marie-Rose Caumon	Infirmière d'Aurillac
CFR2C	Schéma Directeur de la Restauration
Cécile Charasse Pouélé	Directrice IUT d'Allier
Alain Chassang	DESRI, Rectorat
Jean François Collin	DESRI/Ville de Clermont-Ferrand
Raphael Coudert	Responsable de site ESPE Le Puy-en-Velay
Bruce Dehainault	Professeur de sport Montluçon
Evelyne Ducrot	Directeur SUC
Marc Dupont	Directeur SUAPS
Cécile Fauchoux	Directrice de la Vie Etudiante CROUS
Betty Faure	Responsable de site ESPE Aurillac
Alain Fayard	Secrétaire Général Ecole National d'architecture
Céline Gaillard	Rédactrice Onisep
Anne Garrait-Bourrier	Vice-Présidente en charge du développement de la politique internationale
Jean Jacques Genebrier	Directeur général CROUS
Laurent Gerbaud	Directeur SSU
Manuel Grand-Brochier	Responsable de site IUT Le Puy-en-Velay
Laurence Grochowski	Responsable pôle accueil information orientation - PAclO

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE EN AUVERGNE | 2018/2020

IRCF	Schéma Directeur de la Restauration
Wendy Lafaye	Présidente FedEA
Valérie Livrelli	Chargée de mission Stratégie Internationale WOW ! CAP20-25
Nicolas Mainetti	Directeur de l'IUT de Clermont-Ferrand
Sophie Merle	BAIP UCA
Frédérique Nadaud	Infirmière du site de Montluçon
Rémi Noisier	SAIO, Rectorat
Anne Perreve	Direction adjointe SSU
Aurélia Perrin	Coordinatrice Chargée d'accompagnement SUH
Françoise Roudier	Directrice Ecole Supérieure de Commerce
SCET	Schéma Directeur Energie et Patrimoine
SMTC	Services techniques/Communication
Betty Texeira	Chargé de mission PEPITE Auvergne
Murielle Tocarski	DAVL, Rectorat
UCA	Schéma Directeur Handicap
Bertrand Valiorgue	Secrétaire Général UCAf
Sylvie Vidal	Infirmière du site du Puy-en-Velay
Laurent Vigouroux	DESRI/Ville de Clermont-Ferrand

Axes	Thèmes	Actions menées	Echéances
1- Accueil des étudiants	1- Accueil	<ul style="list-style-type: none"> Faire de l'Espace d'Accueil un lieu de référence Mettre en place des points relais CROUS Contribuer à faire évoluer l'opération « Clermont Fête Ses Etudiants » Maintenir les évènements d'accueil des sites territoriaux Renforcer la signalétique, établir un plan d'accessibilité et traduire la documentation Augmenter les dispositifs d'accueil Maintenir et développer la mise en place de médiateurs 	<p>2018</p> <p>2018-2019</p> <p>2018</p> <p>2018</p> <p>2018-2019</p> <p>2018-2020</p> <p>2019</p>
	2- Logement	<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter des résidences chaque année Faciliter le choix des logements Fluidifier l'accueil en résidence Adapter les logements PMR Favoriser la diversification des offres de logement (<i>Bed and Crous</i>, collocation) Maintenir une offre de logements en partenariat sur les sites territoriaux Mettre en place une démarche qualité 	<p>2018-2020</p> <p>2018</p> <p>2018</p> <p>2019</p> <p>2018</p> <p>2018</p> <p>2019</p>
	3- Restauration	<ul style="list-style-type: none"> Elargir l'offre alimentaire Adapter la pause méridienne Elargir l'utilisation des salles de restauration Mettre en place une démarche qualité Augmenter la communication Mettre en place des lieux de restauration en libres-services par les établissements 	<p>2018</p> <p>2019</p> <p>2020</p> <p>2019</p> <p>2019</p> <p>2018-2020</p>
	4- Transport	<ul style="list-style-type: none"> Etendre la plage horaire et la fréquence des transports en commun Favoriser l'utilisation des transports en commun, des vélos ou encore du covoiturage Maintenir et accroître la permanence du SMTC dans l'Espace d'Accueil Etudiants Mettre en place des lignes spécifiques campus-gare Augmenter la desserte de certains campus Augmenter la désynchronisation des entrées de cours sur les différents sites Conduire une réflexion sur la mobilité des étudiants en situation de handicap Lancer une concertation autour de la mobilité sur les sites territoriaux 	<p>2018-2020</p> <p>2018-2020</p> <p>2018</p> <p>2020</p> <p>2020</p> <p>2018-2020</p> <p>2018-2020</p> <p>2018-2020</p>

Axes	Thèmes	Actions menées	Echéances
1- Accueil des étudiants	5- Numérique	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une application commune Mettre en place une carte multi-services Etendre la couverture Wifi Mettre en place le <i>Learning Center</i> Clermont Auvergne Promouvoir l'accès à l'innovation pédagogique par le numérique Impliquer les étudiants dans l'élaboration des outils pédagogiques Sensibiliser les étudiants au numérique 	2018-2020 2020 2019 2020 2020 2018 2018 2018
	6- Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> Adapter et optimiser les horaires d'ouverture Améliorer la qualité d'accueil Conduire une politique de site du point de vue des collections Offrir des espaces contemporains et conviviaux Favoriser l'accès à la culture 	Sept. 2018 2018-2020 2018 2019-2020 2019-2020
	7- Mobilité internationale	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la mobilité étudiante Continuer le travail mené sur les aspects de mobilité au niveau de l'UCAA et des sites territoriaux 	2018 2018
	8- Orientation et lutte contre le décrochage	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le lien entre le secondaire et le supérieur Communiquer et informer sur l'offre de formation Consolider le projet « Learn'in Auvergne CAP 20-25 » Maintenir le dispositif NCU1 Mon pass Pro (Nouveaux Services à l'Université) et mettre en place le NCU2 Cap'Licence Maintenir les dispositifs préexistants de lutte contre le décrochage 	2018 2018 2018 2018 2018
2- Vie de Campus et engagement étudiant	9-Culture	<ul style="list-style-type: none"> Etoffer les propositions Favoriser la circulation des productions des ateliers au sein des différents sites Augmenter la visibilité des pratiques et de leurs validations Augmenter les collaborations en faveur de projets artistiques et culturels pluriannuels Améliorer les offres aux étudiants musiciens Etoffer les programmes mêlant Arts et Sciences Mettre en place des prêts d'œuvres Etoffer les offres culturelles du CROUS 	2018-2020 2018 2018 2019-2020 2018-2020 2019-2020 2018-2020

Axes	Thèmes	Actions menées	Echéances
2- Vie de Campus et engagement étudiant	9-Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Etoffer les propositions • Favoriser la circulation des productions des ateliers au sein des différents sites • Augmenter la visibilité des pratiques et de leurs validations • Augmenter les collaborations en faveur de projets artistiques et culturels pluriannuels • Améliorer les offres aux étudiants musiciens • Etoffer les programmes mêlant Arts et Sciences • Mettre en place des prêts d'œuvres • Etoffer les offres culturelles du CROUS 	2018-2020 2018 2018 2019-2020 2018-2020 2019-2020 2018-2020 2018
	10- Sport	<ul style="list-style-type: none"> • Se positionner sur une logique de site • Développer le dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau • Favoriser le lien social et la santé grâce à la pratique physique • Améliorer la gestion et l'accueil de tous les étudiants • Mettre en place ou développer la pratique sportive dans les sites territoriaux 	2018 2018 2018 2018 2018
	11- Lieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un « Quartier Latin » • Développer la mise en place d'épicerie étudiante • Créer des lieux de vie éphémères sur les campus • Poursuivre l'aménagement des campus sur les sites territoriaux 	2018-2020 2018-2020 2018 2018
	12- Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une charte commune • Elargir le périmètre de la commission commune de subvention aux associations • Proposer de nouvelles méthodes de financements de projets étudiants • Développer des formations à destination des responsables associatifs 	2019 2018 2018 2018
	13- Engagement étudiant	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un référentiel de compétence • Valoriser et uniformiser les différents types de statuts • Créer des événements pour sensibiliser à l'engagement étudiant • Favoriser la participation aux élections • Mettre en place un parcours de formation à destination des élus siégeant dans les instances institutionnelles 	2019 2018 2018 2018 2018-2020

Axes	Thèmes	Actions menées	Echéances
2- Vie de Campus et engagement étudiant	14- Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les étudiants au développement durable et favoriser leur participation Accompagner les étudiants dans leurs changements de pratiques Favoriser le développement durable à travers les réhabilitations Améliorer la communication entre les instances universitaires et le CROUS 	2018 2018 2018 2018
	15- Entrepreneuriat étudiant	<ul style="list-style-type: none"> Etendre les processus de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de Clermont Auvergne PEPITE. Mettre en place le programme « Campus Création » Maintenir les manifestations « Prix Entrepreneuriat Etudiant » et le « Prix Pépité » Favoriser le développement des Juniors Entreprises 	2018 2019-2020 2018 2018
3- Préventions, Santé, Handicap et Risques	16- Prévention	<ul style="list-style-type: none"> Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé Développer une politique concertée SUC/SUAPS/SUH/SSU en matière de pratique et de communication 	2018 2018
	17- Soins	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux droits et développer l'offre de soins Requalifier et adapter les locaux aux besoins Mettre en place de nouveaux outils sur les sites territoriaux 	2018 2018 2018
	18- Handicap	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser le fonctionnement du SUH et du SSU Améliorer l'accessibilité des locaux Développer la sensibilisation et la formation au handicap Faciliter la procédure de mise en place du Régime Spécial d'Etudes (RSE) Faciliter la participation à la vie étudiante Accompagner l'étudiant dans son orientation et dans son insertion professionnelle 	2018 - 2019 2018 - 2020 2018 2018 2018 - 2020 2018 - 2020
	19- Lutte contre les discriminations et prise en compte des publics spécifiques en lien avec la santé	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'accès aux droits en santé pour les étudiants étrangers Accompagner les étudiantes enceintes et les jeunes parents Réaliser un suivi des étudiants des filières à risque particulier Adapter les besoins des étudiants en situation de précarité Promouvoir l'égalité entre étudiantes et étudiants 	2018-2019 2018 2018-2019 2018-2019 2018

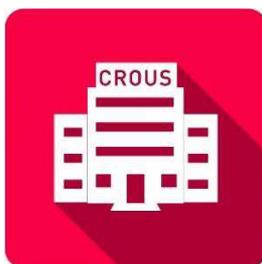
		<ul style="list-style-type: none">• Lutter contre les discriminations et les situations de harcèlement sexuel• Réaliser un travail collaboratif avec les différentes instances (services d'orientation et d'insertion, les administratifs, les enseignants et le service handicap)	2018 2018-2019
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Axe 1

Accueil des étudiants



Accueil



Logement



Restauration



Transport



Numérique



Bibliothèques



Mobilité internationale
internationale



Orientation
et lutte contre le décrochage

**Axe 1 : Accueil des étudiants****Thème 1 : Accueil**

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants, notamment des primo arrivants et des étudiants étrangers, les établissements d'enseignement supérieur auvergnats, le Crous Clermont Auvergne et la Ville de Clermont-Ferrand ont mis en place un Espace d'Accueil Étudiants. En effet, les bonnes conditions d'accueil sont essentielles car elles donnent une première image du site et de la qualité de vie. Nous devons donc être extrêmement vigilants sur cette phase d'accueil et nous mobiliser collectivement pour rendre plus fluides nos dispositifs.

- **Faire de l'Espace d'Accueil un lieu de référence** afin d'instaurer un schéma de confiance entre l'étudiant et les différents acteurs et de rendre accessibles les informations sur les différents services. Il serait ainsi un lieu de ressources où les étudiants primo-arrivants (nationaux et internationaux) et autres étudiants du site pourront trouver des réponses et un soutien dans leurs démarches tout au long de l'année. Ce dispositif pourrait s'étendre sur les sites territoriaux afin de répondre aux besoins des étudiants internationaux.
- **Mettre en place des points relais CROUS** : Mettre en place des lieux d'information sur le Dossier Social Etudiant (Bourses) sur les sites territoriaux des Établissements d'Enseignement Supérieur, en partenariat avec les Points Information Jeunesse, pour répondre aux questionnements des étudiants.
- **Contribuer à faire évoluer l'opération « Clermont Fête Ses Étudiants »** afin de renforcer l'accueil et de favoriser l'engagement étudiant. Ce dernier évènement, organisé par la ville de Clermont-Ferrand, a été conçu dans le but de souhaiter aux étudiants la bienvenue grâce à la mise en place d'avantages, de concerts, de sports etc. La ville fait évoluer l'organisation de l'évènement avec un temps en octobre et au printemps ainsi que des évènements labellisés durant l'année.
- **Maintenir les évènements d'accueil des sites territoriaux**
- **Renforcer la signalétique, établir un plan d'accessibilité et traduire la documentation** : En vue de répondre aux besoins de certains étudiants, les Établissements d'Enseignements Supérieurs envisagent une signalétique dédiée sur l'ensemble de ses sites, accompagnée d'une cartographie complète des sites et d'une traduction de la documentation.
- **Augmenter les dispositifs d'accueil** en mettant en place, par exemple, des parrainages lors de la rentrée solennelle.
- **Maintenir et développer la mise en place de médiateurs** : Une mission de médiation avec les étudiants peut favoriser la résolution de difficultés dans l'ensemble des secteurs.



Objectifs :

- Assurer un environnement propice aux étudiants pour leur condition de vie et d'étude
- Améliorer les espaces d'accueil
- Assurer une meilleure gestion des dossiers de demande de titre de séjour
- Augmenter la visibilité



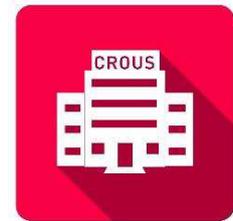
Indicateurs de succès :

- Pourcentage de dossier de titres de séjour traités dans les délais
- Fréquentation annuelle de l'Espace d'Accueil Etudiants
- Nombre : i) de documents traduits ii) de bornes wifi disponibles
- Identification des sites équipés
- Création de la cartographie



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- Préfecture
- Département/Communes concernées
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- SSU
- SUH



Axe 1 : Accueil des étudiants

Thème 2 : Logement

Le Crous contribue à la mise en place de bonnes conditions de Vie et d'Accueil des étudiants. Il permet aux étudiants de suivre leur cursus universitaire dans de bonnes conditions matérielles. Cette qualité de la Vie Étudiante constitue un des facteurs d'attractivité du site Auvergnat. C'est pourquoi l'hébergement social du Crous doit pouvoir proposer des logements attractifs à des tarifs sociaux. Pour ce faire, le Crous poursuivra sa politique de réhabilitation lourde de ses résidences en conservant des locaux collectifs qui favorisent le lien social au sein de ses structures. C'est l'un des atouts du Crous qui le différencie des autres offres de logements étudiants.

- **Réhabiliter des résidences chaque année** : Depuis 2012, l'objectif prioritaire du CROUS est la réhabilitation de ses résidences. Ainsi chaque année, un bâtiment est réhabilité aux normes de confort international, c'est-à-dire en intégrant une cabine tri fonctions (douche, toilettes et lavabo). Aujourd'hui nous disposons d'un parc réhabilité à 80% qui contribue à l'attractivité du site auvergnat. Si nous poursuivons sur ce rythme, l'ensemble du parc sera réhabilité en 2021.
- **Faciliter le choix des logements** : Proposer des visites virtuelles de chaque typologie de logement sur chaque site.
- **Fluidifier l'accueil en résidence** : Développer l'utilisation du logiciel « Mes Rendez-Vous » qui permet de fixer des rendez-vous pour l'état des lieux et la remise des clés des logements.
- **Adapter les logements PMR** (Personne à Mobilité Réduite) à chaque besoin spécifique en partenariat avec le SSU et le SUH.
- **Favoriser la diversification des offres de logement (*Bed and Crous, collocation*)** : L'utilisation de *Bed and Crous* (logements de courts et moyens séjours) permet de favoriser la mobilité étudiante pour de courte durée en publiant les logements vacants tout au long de l'année.
- **Maintenir une offre de logements en partenariat sur les sites territoriaux** pour permettre aux étudiants boursiers d'accéder à un logement à tarification sociale. Certains sites sont dotés de logements CROUS ; pour d'autres, des conventions sont signées avec des bailleurs sociaux.
- **Mettre en place une démarche qualité** en s'engageant dans un délai de réparation, contrat qualité, pour toutes les interventions de petites réparations effectuées par les équipes du Crous dans les résidences.



Objectifs :

- Offrir des services de qualité
- Prendre en compte les spécificités des étudiants



Indicateurs de succès :

- Nombre : i) de visites virtuelles ii) de réhabilitations iii) de logements PMR
- Taux de location pour les séjours de courte durée
- Logements maintenus dans les sites territoriaux
- Satisfaction des étudiants sur la qualité des services



Acteurs concernés :

- CROUS
- CNOUS
- Ministère de l'Enseignement Supérieur
- Clermont Auvergne Métropole
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- SSU
- SUH



Axe 1 : Accueil des étudiants

Thème 3 : Restauration

L'offre de restauration du CROUS représente sur l'agglomération Clermontoise 1,3 millions de repas servis dans 4 Restaurants Universitaires (RU), 10 cafétérias ou brasseries et 10 kiosques. Le CROUS est également implanté à Aurillac et Montluçon et il propose une offre agréée, en partenariat avec des structures locales sur les sites du Puy-en-Velay, Vichy et Moulins.

Devant une baisse de 6,75% du chiffre d'affaire en 2015, un travail sur l'attractivité de l'offre de restauration a été réalisé. Ce travail a conduit à une légère hausse du chiffre d'affaires en 2017. Le Schéma Directeur de la Restauration, mis en place au premier semestre 2018, définira les évolutions de la restauration du CROUS au niveau de son offre et des structures de restauration.

- **Elargir l'offre alimentaire** : Poursuivre et élargir la proposition d'une offre végétarienne dans l'ensemble de nos structures de restauration et mettre en place des repas à thèmes. Maintenir l'achat en circuit court pour les fruits et légumes et incorporer chaque fois que cela est financièrement possible, des offres de produits Bio. Réfléchir à l'élargissement du menu à points sur l'ensemble des structures.
- **Adapter la pause méridienne** : Une première piste de travail est celle des rythmes universitaires. Une collaboration entre les établissements d'enseignement et le CROUS doit permettre une meilleure gestion des flux avec des horaires de sorties décalées, assurant ainsi une pause méridienne qui n'est pas amputée par les temps d'attentes aux points de restauration.
- **Elargir l'utilisation des salles de restauration** : En dehors de leurs heures d'ouvertures, les salles peuvent être utilisées pour y accueillir des espaces de co-working. Ainsi, les étudiants pourraient bénéficier de nouveaux espaces de travail, de repos ou de lieux de vie.
- **Mettre en place une démarche qualité** en évaluant les offres par le biais d'installation de bornes de satisfaction à la sortie de chacun des points de restauration du CROUS.
- **Augmenter la communication** sur Twitter, Facebook et sur les écrans d'informations afin de faire connaître davantage les offres du CROUS.
- **Mettre en place des lieux de restauration en libres-services par les établissements**



Objectifs :

- Augmentation de la visibilité
- Augmentation de la fréquentation
- Diminution du gaspillage
- Meilleure gestion des locaux



Indicateurs de succès :

- Nombre : i) de visites sur les sites ii) de points de restauration proposant une offre végétarienne ou Bio iii) de points de restauration équipés de bornes
- Taux : i) de perte alimentaire ii) de fréquentation des salles hors repas
- Plage horaire d'ouverture des salles de restauration



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- CNOUS



Axe 1 : Accueil des étudiants

Thème 4 : Transport

Chaque jour, ce sont près de 32 000 étudiants (11% des habitants) qui se déplacent sur la métropole clermontoise dans le cadre de leurs études ou de leurs loisirs. La mobilité représente donc un enjeu fondamental dans la démarche de développement durable engagée par l'UCAA. Au titre d'organisme de formation, elle a un devoir d'exemplarité et se doit d'être moteur pour des changements de pratiques de déplacements vers des modes doux.

Par ailleurs, l'ex-Université Blaise Pascal s'était déjà saisie de la question de la mobilité (personnels et étudiants) à travers un Plan de Déplacements Etablissement (PDE) dès 2012 et avait renouvelé cette démarche en 2015. Il s'agit maintenant de passer au périmètre UCA pour la signature d'une convention à l'automne 2018.

Un PDM (Plan de Mobilité, ex PDE) est donc en cours de réalisation et, même si celui-ci est normalement destiné aux personnels, l'UCA fait le choix d'y inclure la population étudiante et se dote d'un Comité Mobilité regroupant personnels et étudiants.

- **Etendre la plage horaire et la fréquence des transports en commun** : les lignes de bus et de tram doivent fonctionner au moins jusqu'à 1h du matin avec un meilleur maillage territorial. La mise en place du bus nocturne BEN en 2018 a déjà été une des solutions que la ville a proposées.
- **Favoriser l'utilisation des transports en commun, des vélos ou encore du covoiturage** : Le déploiement des plateformes C-vélo et la mise en place future de la fonctionnalité covoiturage dans la prochaine application de l'université ainsi que l'amélioration du Schéma Cyclable de la métropole devrait permettre une augmentation du déplacement doux des étudiants.
- **Maintenir et accroître la permanence du SMTC dans l'Espace d'Accueil Etudiants** pour faciliter l'acquisition des titres de transport et faire la promotion des transports en commun.
- **Mettre en place des lignes spécifiques campus – gare.**
- **Augmenter la desserte de certains campus** : mise en place d'une ligne Campus des Cézeaux – Gare SNCF et étudier la possibilité de liaisons vers VétagroSup et l'ESPE Clermont Auvergne
- **Augmenter la désynchronisation des entrées de cours sur les différents sites** pour fluidifier l'accès aux transports en commun et permettre d'impacter positivement les rythmes étudiants.
- **Conduire une réflexion sur la mobilité des étudiants en situation de handicap**
- **Lancer une concertation autour de la mobilité sur les sites territoriaux** : Les cinq sites territoriaux demeurent mal desservis par les transports en communs, tant sur le

plan de la desserte intérieure, que de la liaison entre ces sites et la métropole clermontoise. Dès la signature du Plan De Mobilité sur le site clermontois, une réflexion sera engagée sur les sites territoriaux.



Objectifs :

- Orienter les modes de déplacement des étudiants vers des modes doux
- Faciliter le déplacement des étudiants



Indicateurs de succès :

- Suivi régulier des fiches action par le comité de mobilité
- Mise en place d'une adresse électronique spécifique pour tout ce qui concerne la mobilité
- Réalisation d'une enquête auprès des étudiants en 2020
- Appréciation des partenaires (SMTC, CROUS, Clermont Auvergne Métropole)



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- Clermont Auvergne Métropole, SMTC
- Communes concernées
- C Vélo, Vélocité, Covoiturage Auvergne ...



Axe 1 : Accueil des étudiants

Thème 5 : Numérique

Dans une ère où le développement numérique prend une place considérable, il est nécessaire pour les établissements supérieurs de s'adapter aux nouveaux besoins des étudiants et notamment en matière d'outils numériques. Afin de prendre en compte l'ensemble des secteurs dans cette démarche, il conviendrait donc d'instaurer plusieurs outils:

- **Mettre en place une application commune**, un « village étudiant virtuel » : Elle couvrira tous les aspects de la vie étudiante. Cette plateforme numérique sera disponible sur un portail Internet ainsi que sur une application smartphone et relaiera toutes les informations sur la vie étudiante. Elle comprendra également un ensemble de services tels que le covoiturage, un calendrier des événements, des newsletters pour étudiants et des liens socio-économiques (stages, offres d'emplois). Cette plateforme sera évolutive pour s'adapter aux besoins des étudiants.
- **Mettre en place une carte multi-services** : En plus des services déjà proposés par la carte étudiante, l'objectif est dans un premier temps de faire évoluer et d'intégrer le dispositif « carte cité jeune porté par la ville de Clermont Ferrand, pour favoriser l'accès à la culture. De plus, une réflexion sera menée autour de l'utilisation de la carte étudiante comme carte de transport.
- **Etendre la couverture Wifi** : Les Établissements d'Enseignement Supérieurs prévoient, en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand, de rendre accessible à tous le réseau Wifi sur les lieux publics étudiants.
- **Mettre en place le Learning Center Clermont Auvergne** qui a prévu trois étapes pour répondre aux différents besoins numériques des étudiants :



- **Promouvoir l'accès à l'innovation pédagogique par le numérique** : Le personnel enseignant rentre aussi dans une démarche pédagogique innovante. Le numérique est donc un outil pour la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques.
- **Impliquer les étudiants dans l'élaboration des outils pédagogiques.**
- **Sensibiliser les étudiants au numérique** en mettant en place des conférences/formations sur la sécurité d'information et les bases d'internet.

Le programme A2Ex, présent sur trois sites (Montluçon, le Puy-en-Velay et Aurillac), a permis de construire des équipements en vue de favoriser l'accueil des étudiants alternants. Des

équipements, tels que les e-box, permettent de développer la création de contenus numériques, de visioconférences, de soutenances à distance, de la pratique de l'anglais grâce à la base Vocabale ou encore de créer des ressources « richmédia ». Les trois ingénieurs associés à ce projet ont également accompagné les équipes pour l'innovation pédagogique et ont coordonné l'installation des Learning labs.



Objectifs :

- Mettre en place des outils numériques destinés à servir différents aspects de la vie étudiante



Indicateurs de succès :

- Création de l'application mobile
- Nombre : i) de connections ii) de réseaux sociaux utilisés
- Elaboration de l'agenda



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- BU
- SMTC
- Ville de Clermont-Ferrand



Axe 1 : Accueil des étudiants
Thème 6 : Bibliothèque

Des bibliothèques universitaires sont présentes sur l'ensemble des sites universitaires de Clermont-Auvergne Métropole (site Mitterrand, site Blum-La Rotonde, site Carnot, site Gergovia, site Lafayette, site Cézeaux, site Chamalières, site Estaing) mais aussi sur quatre sites territoriaux que sont Aurillac, Le Puy-en-Velay, Moulins et Montluçon. Un accord de partenariat lie la BU et Vichy Communauté pour porter le projet de la Médiathèque universitaire du campus Lardy. Certains établissements associés possèdent également des bibliothèques.

Afin de répondre aux diverses attentes des étudiants qui varient selon le territoire étudié, la BU de l'UCA a noué des partenariats et construit des projets avec les collectivités territoriales.

- **Adapter et Optimiser les horaires d'ouverture** paraît essentiel. Des enquêtes régulières doivent être conduites pour connaître le degré de satisfaction des étudiants. Il est proposé de recruter deux volontaires « service civique » pour accompagner la grande enquête Libqual 2019. Pour les horaires, l'objectif visé consiste à améliorer l'existant le vendredi et le samedi.
- Dans le but d'**améliorer la qualité d'accueil**, et en cohérence avec le projet Learning centre, il est prévu de construire une philosophie de service en faisant travailler les personnels de BU autour de « l'expérience utilisateur ». La mise en place d'outils numériques innovants, comme par exemple le décompte en temps réel de la fréquentation, va permettre d'améliorer les conditions d'accueil. Ces outils pourraient être mis en commun avec les différents partenaires (CROUS et Clermont Auvergne Métropole pour leurs structures d'accueil – restaurants et médiathèques). Ils sont intégrés dans la future application de vie étudiante.
- **Conduire une politique de site du point de vue des collections** répondant aux ambitions du site UCAA : des ressources linguistiques dans une perspective européenne et des ressources des filières paramédicales et sociales pour répondre aux besoins naissants doivent notamment être acquises.
- **Offrir des espaces contemporains et conviviaux** en établissant dans un premier temps, un programme d'investissement qui répondrait aux besoins des espaces documentaires et notamment sur les sites de Carnot et de Mitterrand à Clermont, de Montluçon et des Cézeaux ou en créant un Learning center à l'horizon 2021. Il sera également proposé des nouveaux modes d'utilisation des locaux des bibliothèques en menant, par exemple, des actions de prévention, à l'image de ce qui est fait à Aurillac ou à Montluçon.

- Favoriser l'accès à la culture:



Objectifs :

-
- Prendre en compte les différents besoins des étudiants (horaires, matériels, culturels, professionnels...)
 - Faire de la BU un réel lieu de vie étudiante



Indicateurs de succès :

-
- Fréquentation
 - Enquête de satisfaction
 - Nombre d'évènements culturels organisés
 - Utilisation des outils numériques



Acteurs concernés :

-
- UCAA
 - BU de l'UCA
 - SSU
 - SUH
 - SUC
 - FRAC Auvergne
 - Collectivités publiques



Axe 1 : Accueil des étudiants

Thème 7 : Mobilité internationale

L'Université s'est engagée dans une démarche de développement d'une offre de formation adaptée aux publics internationaux et de valorisation internationale de sa recherche. Ces deux axes sont soutenus par une politique transversale portée par des programmes favorisant la consolidation du positionnement de notre établissement dans l'espace international via l'intégration de consortiums dans le cadre de programmes européens et par notre présence active au sein des associations de coopération universitaire. L'Université Clermont Auvergne, dès sa formation, a donc intégré les deux grands axes politiques fixés par l'Europe pour 2014-2020 à travers les programmes Erasmus + et Horizon 2020. L'axe déterminant qui souligne ce dynamisme est la mobilité étudiante, très forte à l'UCA (11% des étudiants inscrits à l'UCA sont internationaux et plus de 1000 étudiants UCA font une mobilité à l'étranger par an).

- **Soutenir la mobilité étudiante** : Seule l'association de la langue anglaise, adossée à une formation en Français Langue Etrangère (FLE) rendra nos diplômes potentiellement éligibles aux labels européens. Le développement de formations ancrées dans le multilinguisme devient une priorité pour nos étudiants français et internationaux. Plusieurs actions doivent être également engagées afin de :
 - **Soutenir la mobilité entrante** : en élargissant les thématiques des Petits déjeuners internationaux, en mettant en place de nouveaux dispositifs qui encourageraient la mobilité entrante d'étudiants en Master (*Incoming Master Fellowships*), en organisant des *summer schools* et en valorisant les formations disciplinaires offertes en anglais.
 - **Soutenir la mobilité sortante** : en continuant à organiser des journées de la mobilité et une animation d'un Consortium Erasmus Stages visant à donner des bourses de mobilité pour tout stage en entreprise réalisé en Europe. En plus des aides financières préexistantes (UCA, UCAf), le programme WOW ! permet aux étudiants des masters et doctorats rattachés aux thématiques des quatre challenges de prétendre à une bourse de mobilité (séjour d'étude ou stage). La ville de Clermont-Ferrand soutient également les étudiants des établissements d'enseignement supérieur clermontois effectuant un cursus ou un stage dans les villes jumelées, celles ayant signé un accord de coopération ou celles du Réseau International des Villes Michelin.
- **Continuer le travail mené sur les aspects de mobilité au niveau de l'UCAA et des sites territoriaux** et notamment avec la création du groupe de travail UCAA qui pilote des actions soutenant la mobilité et la promotion du site à l'international. Étendre le rôle d'Euraxess, service mutualisé de soutien à l'accueil de chercheurs internationaux. Un travail avec la Mairie de Clermont-Ferrand doit être réalisé sur la dynamisation des villes jumelles et pour définir, grâce à l'animation d'un groupe de « promotion », les outils communs de promotion.



Objectifs :

- Favoriser les mobilités entrantes et sortantes
- Adapter les offres de formation aux publics internationaux
- Valoriser l'UCAA à l'internationale



Indicateurs de succès :

- Nombre : i) d'étudiants sortants et entrants ii) d'actions mises en place sur les sites territoriaux iii) d'échanges dans le cadre du jumelage



Acteurs concernés :

- UCAA
- I-site CAP20-25
- Etablissements partenaires
- Ville de Clermont-Ferrand

Axe 1 : Accueil des étudiants
**Thème 8 : Orientation
 et lutte contre le décrochage**



L'orientation et la réussite des étudiants ont toujours été et restent au cœur des préoccupations. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite ont donc été mis en place pour faire face à l'hétérogénéité des publics et aux erreurs d'orientation qui sont les principaux facteurs d'échec des étudiants. Cependant, les attentes et les besoins des publics étudiants ont évolué et se sont diversifiés. Afin de répondre aux difficultés auxquels les étudiants font face, les établissements d'études supérieures doivent s'adapter en mettant en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement et d'orientation en étroite collaboration avec les établissements du secondaire et le rectorat.

- **Renforcer le lien entre le secondaire et le supérieur** : par le biais de journées d'immersion et du dispositif cordées de la réussite. Une formation sera mise en place pour les psychologues de l'éducation nationale et les professeurs principaux pour leur permettre de sensibiliser les lycéens à l'approche par compétence des formations du supérieur. De plus, le projet *What's the fac* qui s'inscrit dans une démarche de formation par les pairs, par des interventions en classe de collèges et de lycées, sera renforcé par la création d'une UE libre transversale orientation.
- **Communiquer et informer sur l'offre de formation** à travers la réalisation de forums dans les établissements, de salons locaux (InfoSup) et nationaux, mais aussi de journées portes ouvertes.
- **Consolider le projet « Learn'in Auvergne CAP 20-25 »** : Le programme transverse du projet CAP 20-25, *Learn'in Auvergne* vise à contribuer à la réussite et l'employabilité des étudiants en s'appuyant sur des approches pédagogiques et numériques innovantes. Il accompagne la transformation des pratiques pédagogiques en fournissant un ensemble de services, dont :
 - L'accompagnement à la transformation pédagogique et numérique des enseignements
 - La conception de dispositifs d'évaluation des formations
 - La création de modules numériques et transversaux au sein de formations hybrides
- **Maintenir le dispositif NCU1 Mon pass Pro (Nouveaux Services à l'Université) et mettre en place le NCU2 Cap'Licence** : Différents dispositifs sont compris dans le NCU1 : le RéoPass, le NuméPass et le CréaPass. Réopass 1 propose des semestres rebond permettant aux étudiants en situation de décrochage ou de désintérêt, soit de bénéficier d'une remise à niveau, soit de travailler leur projet de réorientation. Le projet « Ma Licence Mon Métier » et Reopass 2 est dédié, quant à lui, aux étudiants de L2 faisant le choix de s'insérer professionnellement en s'orientant vers une licence professionnelle ou un parcours professionnalisant de licence générale. Le NuméPass et le Créapass sont davantage orientés sur le numérique et l'entrepreneuriat. Dans le cadre du PIA3, le NCU1 et le NCU2 visent à soutenir les progrès de l'enseignement et

de la recherche afin d'améliorer la réussite en premier cycle et d'adapter les formations à la diversité des publics. Le NCU2, qui correspond à la deuxième vague, sera mis en place pour la rentrée 2019.

- **Maintenir les dispositifs préexistants de lutte contre le décrochage** : Le tutorat par les pairs permet, par exemple, de placer les étudiants sous leur responsabilité avec l'encadrement d'un enseignant. Dans l'objectif de faciliter l'adaptation du néo-entrant à son nouvel environnement, des journées d'accueil des 1^{ère} année ont été mises en place dans certaines formations. Suite à l'expérimentation menée dès 2011 sur la licence DEG, l'UCAA a généralisé la spécialisation progressive en 2017. Ceci a permis d'améliorer la réussite en licence des étudiants en leur permettant de mûrir leur projet d'études, essentiellement durant la première année dans le supérieur.



Objectifs :

- Accompagner les étudiants tout au long de leur cursus
- Faciliter la réorientation et la visibilité des possibilités professionnelles
- Apporter à l'étudiant des compléments d'information pratique concernant l'utilisation de méthodes, d'outils ou de services spécifiques



Indicateurs de succès :

- Nombre d'interventions dans les établissements secondaires et les salons d'informations
- Taux d'abandon des études



Acteurs concernés :

- UCAA
- Rectorat
- PAcIO
- BAIP
- Etablissements du secondaire
- Région Auvergne Rhône-Alpes

Axe 2

Vie de campus et engagement des étudiants



Culture



Sport



Lieu de vie



Vie associative



Engagement étudiant



Bibliothèques



Entreprenariat Etudiant



Opérateur culturel de l'Université Clermont Auvergne et associés, le Service Université Culture (SUC) est producteur, prescripteur, animateur de réseaux. Il met en œuvre la politique culturelle universitaire pour des rencontres singulières avec l'art. Il est également un lieu de passage de l'acte à la réflexion. Interface entre la recherche, l'enseignement et la création, le service est impliqué dans la vie culturelle de la Cité dans un réseau de partenaires et d'actions. Le CROUS soutient également la création et les initiatives étudiantes, favorise l'accès à la culture pour tous à travers sa programmation, ses ateliers, son dispositif de soutien financier et le prêt de salles culturelles. Les actions proposées par le SUC, les collectifs de services et le service culturel du CROUS sont basées sur les savoir-faire et les partenariats existants ou à venir pour développer certains aspects ou périmètres. Par ailleurs, deux établissements relevant de la tutelle du Ministère de la Culture sont des acteurs agissant pour l'ensemble du site : dans le secteur des arts plastiques (École Supérieure d'Art de Clermont Métropole) et dans le domaine de la culture architecturale (École Nationale Supérieure de Clermont Métropole)

- **Étoffer les propositions** auprès de tous les établissements et sites géographiques pour les étudiants praticiens, amateurs et spectateurs, ou pour ceux qui sont dans des enseignements de spécialité et en collaboration avec les actions du schéma directeur handicap et avec les personnes ressources qui seront identifiées, avec une présence de médiateurs que seront les jeunes en service civique. Circulation des productions SUC entre les villes du site universitaire et au-delà. La participation aux festivals de théâtre universitaires est une piste à examiner afin de mettre en œuvre le déplacement d'une réalisation du secteur par saison. Il convient également d'intégrer la thématique du handicap dans les actions culturelles.
- **Favoriser la circulation des productions des ateliers au sein des différents sites** : Un projet pour la rentrée prochaine prévoit un échange entre les ateliers de Vichy, de Montluçon et un atelier de théâtre invité à l'université de Bordeaux Montaigne. La participation aux festivals de théâtre universitaire est également une piste à examiner afin de mettre en œuvre le déplacement d'une réalisation du secteur par saison.
- **Augmenter la visibilité des pratiques et de leurs validations** par tous les établissements et toutes les composantes, via la CFVU, les responsables de formations, les scolarités, les départements.
- **Augmenter les collaborations en faveur de projets artistiques et culturels pluriannuels** : notamment dans le secteur Cinéma. Il est très prisé des étudiants mais il demeure difficile d'accéder à des salles de montage ce qui restreint ses propositions. Des projets collaboratifs verraient le jour entre ateliers voire entre secteurs et permettraient d'engager les différents acteurs autour de projets communs. Des salles équipées de logiciels de montage faciliteraient grandement la conduite des ateliers du secteur Cinéma.
- **Accompagner la pratique et la création musicale** : Il sera proposé aux musiciens et aux groupes intéressés au lieu de pratique, des temps de rencontre musicale mais

également un accompagnement (séances, stages...) par des professionnels. Plusieurs lieux seront ainsi accessibles aux étudiants de l'académie. Le studio des Cézeaux est le lieu où se dérouleront ces ateliers et stages pour le site de Clermont-Ferrand, tandis que le CROUS proposera courant 2019 un studio de répétition entièrement insonorisé et équipé, à destination de tous les étudiants, implanté au cœur de la résidence universitaire du Clos Saint-Jacques. Cette salle sera également à disposition des groupes professionnels, dans le cadre d'une résidence artistique et permettra l'échange avec les étudiants par le biais d'actions de médiation culturelle. Cette salle favorisera l'émergence de groupes étudiants et permettra ainsi de les programmer sur le campus universitaire, notamment au bar musical du Crous, le Nota Bene. Ce lieu sera aussi l'occasion pour les groupes de répéter en vue de participations à divers tremplins musicaux (Musiques de RU par exemple). Dans le réseau des musiques et danses traditionnelles, il émerge un projet « Ballade irlandaise, découverte et appropriation d'un univers musical singulier et vivant ».

- **Étoffer les programmes mêlant Arts et Sciences** : Les réalisations encadrées des étudiants, Rêves de science ont vocation à circuler, en Région et dans le réseau Art+Université+Culture. Un travail artistique d'envergure du dispositif a démarré avec UNIVEGE, sur le projet ReColnat. Il est programmé pour 2018, pour le festival Vidéoformes. Il sera repris et augmenté pour un aboutissement en 2019, qui pourra être diffusé dans les sites territoriaux du l'UCAA et au-delà, dans les établissements de la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- **Mettre en place des prêts d'œuvres** du FRAC ou du Creux de l'Enfer : des expériences ont déjà été mises en place mais certains lieux ne sont pas référencés, ainsi, il serait opportun de réaliser ces échanges, à partir de partenariats internes.
- **Étoffer la programmation et l'offre culturelle du CROUS** : Le service culturel met en place un système de cycles thématiques autour des projections de cinéma réalisées en salle des frères-Lumière à la résidence Dolet. Autour des projections le CROUS propose des expositions, concerts, ateliers ou exercices de médiation en lien avec la thématique mensuelle et cela dans plusieurs lieux culturels qu'il possède (Galerie Dolet, Nota Bene...). Les partenariats avec les structures et associations extérieures sont valorisées (LieU'topie, Cinéfac, Festival du court métrage, SSU etc.). De plus, à raison d'une fois par an, le service culturel du CROUS œuvre à la mise en place d'une résidence d'artiste au sein d'une des cités universitaires. Ainsi, une alternance entre les arts plastiques, l'art vidéo et le cinéma, l'écriture, la photographie, la danse, le théâtre ou encore la musique est en cours d'élaboration. L'artiste professionnel ou étudiant, permettra de valoriser les partenariats avec les différents établissements d'enseignement supérieur et écoles. Le CROUS propose pour cela, une bourse de création artistique à l'artiste résident lui permettant ainsi de valoriser son travail et de réaliser des activités de médiation et de découverte du patrimoine culturel auprès des étudiants. Le rendu final sera alors produit dans les divers lieux culturels du CROUS.
- **Favoriser et soutenir la pratique des arts de la scène** par la création d'un lieu dédié à la pratique de la danse ou du théâtre. En développant son offre avec l'arrivée d'une nouvelle salle implantée à Dolet, le service culturel pérennise les partenariats établis avec le SUAPS et le SUC. Ce travail d'accueil de professionnels permet au CROUS de créer tout au long de l'année des passerelles entre professionnels et étudiants et ainsi appuyer la mission commune de médiation et d'ouverture culturelle.



Objectifs :

- Dynamiser la vie de campus
- Multiplier les prestations auprès de tous les établissements et sites géographiques
- Pérenniser les partenariats avec les structures universitaires, culturelles, associatives et étudiantes
- Augmenter le nombre de rencontres entre des étudiants de différents cursus et sites
- Renforcer l'attractivité de l'offre culturelle du CROUS sur le plan local



Indicateurs de succès :

- Nombre : i) d'échanges mis en place ii) des nouvelles actions/partenaires iii) d'étudiants impliqués iv) de projets circulants et accueillis par saison



Acteurs concernés :

- UCAA
- SUC
- CROUS
- Acteurs culturels du territoire
- Collectivités publiques
- ESACM/ENSACF
- BU
- SSU
- SUH



Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose à l'ensemble des étudiants, enseignants et personnels de l'Université de Clermont Auvergne et établissements associés ainsi que sur certains sites territoriaux une pratique dans le domaine des activités physiques et sportives.

- **Se positionner sur une logique de site** : Le SUAPS se fixe un devoir d'accueil et d'aménagement des conditions nécessaires à la pratique sportive pour tous les étudiants et les personnels des universités. L'accès au plus grand nombre suppose de prendre en compte toutes les catégories d'étudiants, du débutant jusqu'au plus haut niveau, dans une perspective éducative d'apprentissage et de rencontre. Le SUAPS poursuivra, en partenariat avec le CROUS, la politique d'organisation et de développement de pratiques sportives en faveur des étudiants des résidences.
- **Développer le dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau** : Le dispositif d'accueil des sportifs de haut et bon niveau doit continuer à travailler afin de permettre aux étudiants listés de pouvoir mener à bien leur double projet, en conciliant pratique sportive et étude, tous deux de haut niveau. Il faudra actualiser le travail sur les critères de sélection et leur homogénéisation concernant les sportifs de bon niveau. Lorsque cela est nécessaire, les partenariats avec les clubs sportifs et les établissements pourront permettre aux étudiants de pouvoir mener à bien ce double projet.
- **Favoriser le lien social et la santé grâce à la pratique physique** : La pratique physique permet de lutter préventivement contre l'inactivité, la sédentarité, l'obésité et les conduites à risque. Elle permet également de favoriser une intégration et une vie sociale plus riche. Le SUAPS poursuivra sa politique de développement de la pratique sportive en continuant à travailler en partenariat avec le SUH. L'accueil des étudiants en situation de handicap nécessitera cependant une réflexion sur les aménagements nécessaires permettant l'accès à certaines installations sportives.
- **Améliorer la gestion et l'accueil de tous les étudiants** : Améliorer et compléter le logiciel d'inscription actuel en intégrant les établissements partenaires. Développer de nouvelles fonctionnalités permettant de gérer les sportifs de haut niveau, les licenciés de l'association sportive ou encore les inscrits aux UE libres.
- **Mettre en place ou développer la pratique sportive dans les sites territoriaux** : L'objectif est de permettre à tous les étudiants post-bac, quel que soit leur établissement, de bénéficier d'un accès au SUAPS.
 - **Activités hebdomadaires** : Il s'agit d'initier et/ou de développer, pour les étudiants des sites territoriaux, l'accès à une pratique physique et sportive universitaire régulière et encadrée, en reprenant les grands axes investis par le SUAPS : la formation et la

compétition. Pour ce faire, un travail en partenariat avec les clubs sportifs locaux et les collectivités territoriales pourra être envisagé.

- **Activités weekend :**

Le programme des activités weekend proposé aux étudiants du site de Clermont sera aménagé afin d'être également proposé aux étudiants des sites territoriaux.

- **Événementiel :**

Un grand rassemblement sportif annuel sera organisé à tour de rôle par les cinq sites. Il participera au maillage et à la cohésion du territoire en créant du lien entre les sites.



Objectifs :

- Favoriser la pratique sportive régulière
- Augmenter le lien social entre les étudiants



Indicateurs de succès :

- Nombre : **i)** d'heures de pratique sportive proposée aux étudiants **ii)** d'étudiants inscrits dans les activités **iii)** de sportifs de haut et bon niveau **iv)** de licenciés à l'AS **v)** d'inscrits sur les sites délocalisés

Acteurs concernés :

- UCAA
- SUAPS
- AS UCA
- CRSU
- UFR STAPS
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- CROUS
- SSU
- SUH



Axe 2 : Vie de campus et engagement étudiant

Thème 11 : Lieux de vie

Les projets de lieu de vie et d'espace culturel dédié sont à conduire de front. Mais à ce jour, aucun espace ne rassemble l'ensemble des propositions.

Des espaces existent et doivent perdurer comme ceux du CROUS (espace Guy Vignes pour les arts plastiques et le magasin de costumes, salle Georges Guillot, salle culturelle des Cézeaux, salle des Frères Lumière, autres salles ponctuellement), de l'ESPE (lieux d'exposition) mais certains doivent être repensés. Il conviendrait de favoriser un cadre collaboratif de manière à établir un processus co-créatif pour une ville plus attrayante afin de faire de Clermont-Ferrand une des villes universitaires où il fait bon vivre. La mise en œuvre du programme CAP 20-25 Campus Auvergne renforce également l'engagement de l'université dans la vie de la Cité.

- **Construction d'un « Quartier Latin »** : Une des actions de Campus Auvergne est de se lancer dans la construction d'un « Quartier Latin ». Il aura pour objectif de dynamiser le quartier actuel Kessler/Rabanesse en lui attribuant une vraie identité, par la création d'une communauté étudiante concentrée sur plusieurs pôles :
 - Pôle culture/loisirs (art, sport, quartier « festif » ...)
 - Pôle travail (coworking, interconnecté, partage associatif...)
 - Pôle solidaire (co-restauration, bibliothèque solidaire...)

Ces différents pôles seront sources d'attractivité territoriale pour la ville de Clermont-Ferrand et le site universitaire clermontois mais également d'une amélioration certaine des conditions de vie des étudiants. Ils seront des lieux de rencontres et d'échanges au cœur de la ville. En effet, le « quartier latin » permettra dans un même secteur, de satisfaire l'ensemble des besoins étudiants. Ce lieu de synergies universitaires et culturelles au service des territoires sera une vitrine des différentes productions artistiques, expositions et installations. Il permettra de montrer l'engagement que les étudiants peuvent avoir. De plus, son installation contribuera à l'affirmation de l'identification de Clermont-Ferrand en tant que site universitaire et culturel à l'échelle européenne, dans la candidature de Clermont-Ferrand à la Capitale Européenne de la Culture.

- **Développer la mise en place d'épicerie étudiante** : Depuis quelques années, l'association LieU'topie propose, en plus d'un lieu de vie convivial, une épicerie de produits bio et locaux. L'épicerie solidaire « Esope 63 », ouverte en 2018, vise davantage à aider les étudiants à faibles ressources en mettant à leur disposition des denrées et des produits d'hygiène à des tarifs préférentiels. Cette épicerie favorise le fait que Clermont-Ferrand soit une ville aux faibles coûts de la vie et agréable à vivre. Enfin, afin de répondre à la précarité grandissante au sein de la population étudiante, le projet AGORAé proposera en un même lieu une épicerie solidaire à destination des étudiants, un tiers-lieu source d'animation de campus et une cellule d'assistance sociale et/ou juridique.
- **Créer des lieux de vie éphémères sur les campus** qui pourront être aménagés sur les extérieurs.

- **Poursuivre l'aménagement des campus sur les sites territoriaux** en mettant en place ou en repensant un espace de lieu de vie dédié aux étudiants. Certains aménagements pourront également être faits comme c'est le cas pour Montluçon qui a vocation à installer de nouveaux équipements extérieurs.



Objectifs :

- Améliorer les espaces de vie étudiante
- Aider les étudiants défavorisés
- Créer, à travers un lieu commun, une identité commune



Indicateurs de succès :

- Nombre d'actions mises en place
- Ouverture de lieux de pratique et d'accueil des publics, espaces de co-working et de rencontres
- Ouverture de l'épicerie AGORAé



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- I-site CAP20-25
- LieU'Topie
- FedEA
- SSU
- SUC



Le bon déroulement de la vie de campus est un élément primordial au quotidien des étudiants. En effet, le bien être de chaque étudiant sera permis par un travail approfondi des structures actrices de la vie universitaire, en priorité les associations étudiantes, les collectivités publiques et bien évidemment l'Université Clermont Auvergne & Associés.

- **Elaborer une charte commune** : Une charte de labellisation a été mise en place à l'UCA pour structurer les relations avec les associations, pour permettre de résumer tous les services proposés et d'exposer quelques grands principes essentiels en termes de préservation de la santé étudiante, de prévention des risques, d'organisation d'évènements festifs. L'objectif étant d'étendre cette charte à l'ensemble des établissements UCAA. Il est proposé d'élaborer un guide de l'étudiant associatif, afin de permettre aux étudiants engagés d'être accompagnés et de comprendre au mieux les tenants et les aboutissants de leur rôle, et ce pour l'ensemble des établissements du contrat de site.
- **Elargir le périmètre de la commission commune de subvention aux associations** : La commission commune de subvention aux projets des associations étudiantes, mise en place par l'UCA, a vocation à être élargie au périmètre de l'UCAA.
- **Proposer de nouvelles méthodes de financements de projets étudiants** tels que la mise en place d'un appel à projet annuel d'initiatives ou le moteur de recherche Lilo.
- **Développer des formations à destination des responsables associatifs** qui seront, parfois prises en charge par des MOOC. Un guide des associations sera créé pour les informer sur les différentes démarches (création d'association, écriture des statuts, montage de projet, responsabilité juridique, gestion financière...).



Objectifs :

- Soutenir et valoriser l'action citoyenne des étudiants et de leurs associations
- Récompenser les étudiants actifs
- Faciliter les démarches associatives



Indicateurs de succès :

- Nombre d'associations labellisées
- Fréquentation des plateformes de services
- Nombre de projets émergents



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- Associations étudiantes
- Ville de Clermont-Ferrand
- Collectivités publiques



Axe 2 : Vie de campus et engagement étudiant

Thème 13 : Engagement étudiant

L'engagement étudiant à un double rôle, il favorise la vie de campus et permet une véritable plus-value sociale et professionnelle pour les étudiants. En 2017, la loi égalité-citoyenneté généralise la reconnaissance de l'engagement étudiant au sein des formations de l'enseignement supérieur. Au niveau local, plusieurs dispositifs ont été mis en place (Régime Spécial d'Etude, Statuts Etudiants...) et permettent de faciliter et de valoriser l'engagement. Il est maintenant nécessaire d'harmoniser les pratiques de reconnaissance et de mettre en place de nouveaux dispositifs innovants

- **Mettre en place un référentiel de compétence** : L'objectif est de proposer aux étudiants un outil pour les accompagner dans l'analyse de leur engagement et permettre d'identifier les compétences développées. Ce document indiquera les principales compétences qu'il est possible d'acquérir en fonction du type d'engagement. Des ateliers collectifs seront également mis en place.
- **Valoriser et uniformiser les différents types de statuts** : Après la mise en place du statut étudiant engagé à servir dans la réserve, il conviendrait de reconnaître celui de pompier volontaire. Mise en place d'une procédure pour valoriser ces statuts dans le supplément au diplôme.
- **Créer des événements pour sensibiliser à l'engagement étudiant** : Sur le même principe que « l'Amphi' de l'engagement » qui a mis en avant les étudiants engagés dans la réserve, il est important de mettre en place un événement annuel promouvant l'engagement en général.
- **Favoriser la participation aux élections** : Afin de répondre à la problématique du faible taux de participation aux élections, des solutions devront être envisagées en concertation avec les établissements et les organisations étudiantes.
- **Mettre en place un parcours de formation à destination des élus siégeant dans les instances institutionnelles**. Différents aspects seraient appréhendés telle que la découverte des missions, du fonctionnement de l'université et des droits de l'élu.



Objectifs :

- Favoriser et valoriser l'engagement étudiant



Indicateurs de succès :

- Nombre de statut d'étudiant responsable associatif
- Taux de participation : i) aux formations et aux évènements ii) aux élections



Acteurs concernés :

- UCAA
- Associations étudiantes
- Ville de Clermont-Ferrand
- Collectivités publiques



Thème 14 : Développement durable

De nombreuses enquêtes sur les campus attestent que les étudiants sont de plus en plus sensibles aux problématiques de développement durable et souhaitent intégrer ces valeurs dans leur cursus et leur quotidien. Ils attendent que l'établissement leur propose, aussi bien à travers les formations que dans leurs temps libres, des thématiques propres à développer cette sensibilité.

De plus, un établissement universitaire a pour mission d'intégrer, dans ses pratiques, la sensibilisation aux grands enjeux sociétaux actuels (changement climatique, perte de la biodiversité, problèmes migratoires...) pour se conformer aux préconisations du Plan Vert élaboré par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) en 2012.

- **Sensibiliser les étudiants au développement durable et favoriser leur participation** à travers la formation (parcours DD dans de nombreux masters et UE libre DD ouverte à tous les étudiants) ou lors d'actions spécifiques (Semaine étudiante de l'environnement, Semaine Européenne du DD) ou par leur participation active à l'intégration des jeunes étrangers
- **Accompagner les étudiants dans leurs changements de pratiques** en favorisant les déplacements doux entre les différents sites universitaires, en incitant au tri des déchets, au respect de l'environnement et aux économies d'énergie par des campagnes d'animation et de sensibilisation,
- **Favoriser le développement durable à travers les réhabilitations** des résidences en prenant en compte, à chaque fois, les facteurs environnementaux (économie d'énergie, d'eau, tri des déchets, maintien biodiversité, recyclage...)
- **Améliorer la communication entre les instances universitaires et le CROUS** pour l'accompagnement des changements de pratiques des étudiants et pour améliorer les prévisions de la fréquentation des restaurants universitaires (ce qui permettrait de lutter contre le gaspillage alimentaire et les risques de stocks insuffisants).



Objectifs :

-Sensibiliser, former et favoriser le développement durable auprès des étudiants



Indicateurs de succès :

- Nombre de stages et de projets ayant pour thème le développement durable
- Economie d'énergie dans la consommation des fluides
- Evaluation de la progression de meilleures pratiques (alimentaires, tri, déplacement...) par des sondages et des enquêtes
- Taux de fréquentation des UE consacrées aux RSE et des animations



Acteurs concernés :

- UCAA
- CROUS
- Associations étudiantes et partenaires
- VALTOM (Syndicat mixte pour la Valorisation et le Traitement des Ordures Ménagères)
- Collectivités publiques



Axe 2 : Vie de campus et engagement étudiant

Thème 15 : Entrepreneuriat Etudiant

Les pôles PEPITE (Pôles Etudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) permettent d'accompagner les étudiants au sein d'établissements secondaires dans la réalisation de leurs projets. Ils se voient, dès lors, reconnaître le statut national « d'Etudiant-Entrepreneur » auprès des établissements supérieurs. Clermont Auvergne PEPITE réalise de nombreuses actions pour valoriser ce statut et enrichir leurs actions. Le projet du Learning Lab permet également, sur l'ensemble des sites territoriaux, de favoriser la création de projets d'entreprises par les étudiants.

- **Etendre les processus de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de Clermont Auvergne PEPITE** : Ces trois actions sont les missions principales du pôle PEPITE. Il conviendrait donc de les étendre davantage pour faire connaître leur rôle à l'ensemble du territoire.
- **Mettre en place le programme « Campus Création »** qui vise à réunir des porteurs de projets pour la réalisation d'un projet fictif à l'aide de dispositifs tels que des ateliers, rencontres, échanges et des accompagnements. Cet évènement aboutirait par un concours et serait idéalement intégré dans l'UE libre des cursus de Licence 2 et 3.
- **Maintenir les manifestations « Prix Entrepreneuriat Etudiant » et le « Prix Pépité »** qui sont un tremplin pour les étudiants entrepreneurs et qui permettent de récompenser leurs projets.
- **Favoriser le développement des Juniors Entreprises** en permettant notamment un meilleur accompagnement, un soutien financier possible (FSDIE) ainsi que leur domiciliation dans les établissements ou au sein des résidences CROUS.



Objectifs :

- Faire connaître le statut d'étudiant entrepreneur à l'ensemble des étudiants
- Accompagner les porteurs de projet sur l'ensemble du processus
- Faciliter la conciliation entre les études et les projets de création d'entreprises
- Développer les Juniors Entreprises



Indicateurs de succès :

- Nombre i) d'étudiants au statut d'étudiant entrepreneur ii) de Juniors entreprises
- Mise en place du « Campus Création »
- Nombre de sociétés et nombre d'emplois créés



Acteurs concernés :

- UCAA
- Clermont Auvergne Pépité
- CROUS

Axe 3

Prévention, Santé, Handicap et Risques



Prévention



Soin



Handicap



Lutte contre les
discriminations et prise en
compte des publics
spécifiques



Axe 3 : Prévention, Santé, Handicap et risques

Thème 16 : Prévention

Afin de favoriser pleinement la santé et la réussite des étudiants, il convient d'associer à cette réflexion les questions de vie étudiantes, de logement, d'alimentation, des pratiques sportives, de la culture et de la vie des étudiants en dehors des campus universitaires. Il devient alors pertinent de créer un environnement favorable à la santé et d'adopter une approche globale médico-psycho-sociale de la santé des étudiants aussi bien préventive que curative.

- **Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé** avec les personnels, les étudiants relais santé mais aussi par les outils internet :
 - Développer les étudiants relais santé sur Clermont-Ferrand et les mettre en place sur les sites territoriaux
 - Utiliser le développement des réseaux sociaux et du numérique pour proposer des outils de prévention en ligne en développant l'apprentissage des outils de santé connectés
 - Collaborer avec les associations étudiantes pour la mise en place d'actions communes
 - Favoriser les stands de sensibilisation dans les lieux de vie étudiante.
 - Développer des projets de prévention et de promotion de la santé via des parrainages à long terme et développer des activités des Etudiants Relais Santé par une coordination par le SSU, le SUH, le SUAPS et le SUC
 - Intégrer l'université dans le Plan National de Santé mentale comportant l'extension de la formation aux premiers secours en santé mentale et la généralisation des dispositifs de veille et d'écoute des étudiants en difficultés dans toutes les composantes.

- **Développer une politique concertée SUC/SUAPS/ SUH / SSU en matière de pratique et de communication :**
 - Créer une visibilité « vie de l'étudiant » commune au SSU, SUH, SUC, SUAPS
 - Développer une communication en santé en lien avec la culture, le sport et le handicap
 - Développer des stratégies de lieux partagés culture, santé, sport et handicap
 - Mettre en place des formations communes des personnels sur les addictions, le repérage des étudiants en situation de souffrance psychologique, le développement d'une filière de prise en charge spécialisée, le développement d'une politique de prévention.



Objectifs :

- Créer un environnement favorable à la santé des étudiants



Indicateurs de succès :

- Bilan d'activité tel qu'intégré dans le bilan activité du SSU
- Stabilisation des postes de chargé de prévention
- Nombre : i) d'étudiants relais en santé mis à disposition ii) de modules organisés iii) de formations communes



Acteurs concernés :

- UCAA
- SSU
- SUH
- SUC
- SUAPS
- CROUS
- Associations étudiantes et partenaires
- Collectivités publiques

Axe 3 : Prévention, Santé, Handicap et risques
Thème 17 : Soins



Dans le cadre de la restructuration du site clermontois, il est apparu opportun de pouvoir proposer une politique de santé en y associant les étudiants et la communauté universitaire. Avec l'objectif de favoriser l'accès aux droits et développer l'offre de soins auprès des étudiants sur tous les sites universitaires, il conviendrait d'inscrire le SSU dans l'offre de soins locale des étudiants par une approche médico-psychosociale. Pour ce faire plusieurs démarches sont possibles.

- **Favoriser l'accès aux droits et développer l'offre de soins**, notamment en matière d'odontologie, d'orthoptie et d'ophtalmologie.
- **Requalifier et adapter les locaux aux besoins** : Afin de recevoir, dans les meilleures conditions possibles, un nombre d'étudiants toujours plus important, il est prévu, à court terme, de réaménager et d'augmenter les surfaces de consultation, à la fois sur Clermont-Ferrand et les sites territoriaux. Le réaménagement du site de Montluçon est prévu dans le cadre du projet Campus2020.
- **Mettre en place de nouveaux outils sur les sites territoriaux** : Du fait d'un manque d'infirmières et de médecins ou d'un temps de présence insuffisant, les étudiants des cinq sites territoriaux rencontrent des difficultés à accéder aux offres de soins du SSU. Pour répondre à ces besoins, des ajustements ont déjà été faits notamment au Puy-en-Velay avec une augmentation du temps de présence du corps médical. Le recrutement est en cours à Vichy et Moulins. De plus, à Montluçon, la mise en place d'un outil innovant d'espace de télémédecine sera mis en place et étendu aux autres sites par la suite.



Objectifs :

- Augmenter l'accès et l'offre de soins adaptés
- Renforcer la présence de spécialistes en odontologie, orthoptie et ophtalmologie
- Renforcer l'offre de soin sur les sites territoriaux



Indicateurs de succès :

- Mise en place du dispositif de télémédecine
- Temps de présence et augmentation des postes des médecins, spécialistes et infirmières
- Augmentation des surfaces de consultation
- Création de soins en odontologie, orthoptie et ophtalmologie



Acteurs concernés :

- UCAA
- SSU
- CHU
- UFR Odontologie
- Assistants sociaux
- CROUS
- Région Auvergne-Rhône-Alpes



Pour favoriser résolument l'accompagnement des étudiants en situation de handicap et au regard de la variété des handicaps, il est fondamental d'optimiser le fonctionnement du service université handicap (SUH) et celui du Service de Santé Universitaire (SSU). De plus, afin de faciliter la mise en place du Régime Spécial d'Etude (RSE) et la participation à la « vie étudiante », il est indispensable de sensibiliser et de former les personnels et étudiants au handicap. Un Schéma Directeur du Handicap a été adopté en février 2018 qui répond à ces différentes demandes. Voici les idées principales que nous pouvons en retenir :

- **Optimiser le fonctionnement du SUH et du SSU** : Une attention toute particulière sera portée à la mise en place d'un pôle commun SUH/SSU. De plus, il est important d'inclure les informations concernant le SUH et le SSU dans les livrets de l'étudiant et de mettre en place des outils de communication tels que des affiches mentionnant les différents contacts ou encore la réalisation d'un film sur l'accessibilité du SUH et du SSU. Un réseau de relais de proximité handicap se met également en place et permettra, entre autres, de relayer l'information et la sensibilisation sur cette thématique.
- **Améliorer l'accessibilité des locaux** : La mise en accessibilité des bâtiments est systématiquement intégrée aux travaux mais il a été constaté que la règle n'est pas toujours conforme aux usages. Ainsi, le schéma directeur du handicap prévoit d'intégrer systématiquement les besoins spécifiques liés au handicap pour tous les travaux envisagés.
- **Développer la sensibilisation et la formation au handicap** : La sensibilisation et la formation au handicap doivent être accrues et concerner à la fois les étudiants et les personnels (des services d'accueil, des scolarités, les enseignants...)
- **Faciliter la procédure de mise en place du Régime Spécial d'Etudes (RSE)** :
 - Rédiger une note synthétique rappelant la procédure à suivre pour la mise en place des RSE et la transmettre à l'ensemble des composantes de l'UCA et insister notamment sur la nécessité de prévoir systématiquement un tiers-temps dans la construction du calendrier des examens.
 - Effectuer des campagnes de communication et de sensibilisation pour recruter et créer un vivier de secrétaires d'examens
 - Insérer dans la procédure d'inscription en ligne les coordonnées du SUH et du SSU et un calendrier à respecter pour bénéficier d'aménagements dès la rentrée.
- **Faciliter la participation à la vie étudiante** : Il est prévu de travailler sur l'accessibilité des événements existants et des activités sportives.
- **Accompagner l'étudiant dans son orientation et dans son insertion professionnelle** :
 - Repenser le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap en stage

- Informer les universités étrangères de l'existence d'un service dédié à l'accueil des étudiants en situation de handicap
- Mettre en place une convention de partenariat SUH/SSU/rectorat pour sensibiliser au plus tôt les lycéens sur les dispositifs mis en place par l'université pour l'accueil des étudiants en situation de handicap



Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité des locaux
- Optimiser le fonctionnement du SUH et du SSU
- Sensibiliser et former au handicap



Indicateurs de succès :

- Pourcentage de locaux accessibles à l'UCA.
- Nombre : i) de supports de communication mentionnant les contacts du SUH et du SSU ii) d'étudiants, de personnels d'accueil, de personnels de scolarité et d'enseignants sensibilisés au handicap iii) de personnes composant le réseau de relais de proximité handicap
- Taux : i) de demandes d'aménagement effectuées/d'aménagements aboutis ii) d'événements organisés accessibles aux personnes en situation de handicap.



Acteurs concernés :

- UCAA
- SUH
- SSU
- Correspondant handicap
- CROUS
- SUAPS
- SUC
- BAIP

Axe 3 : Prévention, Santé, Handicap et risques
**Thème 19 : Lutte contre les discriminations
et prise en compte des publics
spécifiques en lien avec la santé**



L'accès à l'Université peut se révéler compliqué pour certains étudiants notamment ceux qui ont des besoins spécifiques. Il convient alors de s'adapter afin d'optimiser leur accès à la santé et à leur réussite universitaire. Il convient donc de mettre en œuvre un accueil, un accompagnement et des services personnalisés à destination des publics à besoins spécifiques :

- **Développer l'accès aux droits en santé pour les étudiants étrangers** via la coordination des universités, du CROUS etc. Ceci pourrait être fait grâce à des visites adaptées au risque du pays d'origine au sein du SSU (ces visites pouvant concerner les étudiants français ayant eu un stage prolongé dans un pays à risque), de supports d'informations en plusieurs langues en ligne, aux réseaux d'accueil entre étudiants et à l'intégration à la vie de campus.
- **Accompagner les étudiantes enceintes et les jeunes parents** : Le travail s'articulera autour du respect des congés pré et post accouchement, ainsi que du droit à l'absence en cas de maladie, de favoriser les Régimes Spéciaux d'Etudes (RSE), d'ajuster les rythmes d'études (soir et week-end) et d'un suivi des grossesses au SSU.
- **Réaliser un suivi des étudiants des filières à risque particulier** : il sera mis en place des bilans de santé, conformément à la réglementation établie par les ministères pour les filières concernées, en coordination avec la médecine au travail. Un protocole sera également prévu pour les stages à l'étranger afin de répondre aux risques sanitaires potentiels . De plus, une charte SSU/Service de Santé au Travail sera établie.
- **Adapter les besoins des étudiants en situation de précarité** par un meilleur accueil des sites territoriaux, une prise en compte de la saisonnalité des besoins et la création d'une commission sociale d'établissement. Le travail en collaboration entre assistants sociaux, SSU et CROUS sera poursuivi.
- **Promouvoir l'égalité entre étudiantes et étudiants** : Suite à la signature de la Charte pour l'égalité entre femmes et hommes dans l'enseignement supérieur, diverses actions sont proposées pour promouvoir l'accès égal des filles et des garçons à toutes les filières d'études de l'UCAA (conférences à Infosup, interventions lors des journées portes ouvertes, rencontres...). Afin de lutter contre les stéréotypes de genre, une UE libre est proposée dans de nombreuses filières de formation, intitulée « Féminin / masculin : approches historiques, sociologiques et psychologiques »
- **Lutter contre les discriminations et les situations de harcèlement sexuel**
 - A partir de la rentrée 2018 les étudiants pourront faire la demande d'utilisation du prénom d'usage sur les documents non officiels
 - Pour répondre aux situations de harcèlement sexuel, une cellule (Cellule d'Ecoute et d'Accompagnement sur le Harcèlement Sexuel) a été mise en place

et peut être saisie par tout étudiant victime ou témoin d'actes de harcèlement sexuel

- Une campagne d'affichage visant à sensibiliser et faire réfléchir la communauté universitaire aux violences sexuelles et aux comportements sexistes est lancée à la rentrée 2018

- **Réaliser un travail collaboratif avec les différentes instances (services d'orientation et d'insertion, les administratifs, les enseignants et le service handicap).** Ainsi, l'évaluation des besoins et des prises en charge spécifiques (Psy du soir et CROUS hébergement) sera plus adaptée. De plus, un groupe de veille et d'écoute et une cellule de crise seront mis en place dans les établissements.



Objectifs :

- Favoriser l'intégration de tous les étudiants
- Lutter contre le harcèlement et les discriminations
- Renforcer la collaboration afin de s'adapter aux différents profils d'étudiants
- Mettre en œuvre un accueil spécifique par des services dédiés



Indicateurs de succès :

- Nombre : i) d'étudiants étrangers ayant déclarés le SSU médecin traitant ii) d'étudiants en situation de handicap reçu par le SSU et le SUH iii) de jeunes parents/ femmes enceintes reçus en secteur social
- Ratio des étudiants étrangers reçus par le SSU
- Fréquentation des consultations psy du soir et ouverture du dispositif d'hébergement
- Écriture de la charte
- Capacité à la mise en œuvre du projet Fleura-SUC et nombre de jeunes touchés par le dispositif
- Nombre d'actions menées chaque année en faveur de la lutte contre les stéréotypes de genre
- nombre d'étudiants inscrits dans l'UE libre « Construction des identités »
- Évolution du bilan genré des différentes filières de l'UCAA
- Activité de la cellule harcèlement



Acteurs concernés :

- UCA
- SSU
- CROUS
- SUH
- Relations Internationales
- SUC
- Centre Fleura – Secours Populaire
- Forum réfugiés – LieU'topie